

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	14
Votants	16

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2024

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET.

Absents et Excusés : Gisèle MOTTA (pouvoir à Annelise DEFILIPPI), Malika MANCEAU, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, Jean MIELLET (pouvoir à Didier CHARAMELET), Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ, Julie BOUILLOZ.

**OBJET : TE 38 – ENFOUISSEMENT BT TEL RUE DES BLARDS
65 – 17/12/2024**

Suite à notre demande, Territoire énergies de l'Isère (TE38) a étudié la faisabilité de l'opération présentée dans les tableaux ci-joints, intitulée :

Collectivité :	Commune
	CHAPAREILLAN
Affaire n°	24-001-075
Enfouissement BT TEL Rue des Blards	

TE38 – TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire Enedis, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	:	160 272 €
Le montant total de financement externe serait de	:	52 406 €
La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à	:	6 106 €
La contribution prévisionnelle aux investissements s'élèverait à	:	101 760 €

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre il convient de prendre acte :

- de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.

Le Conseil, entendu cet exposé, après en avoir délibéré,

1 – **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel	:	160 272 €
Financements externes	:	52 406 €
Participation prévisionnelle	:	107 866 €
(frais TE38 + contribution aux investissements)		

2 – **PREND ACTE** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour :
6 106 €

TE38 – TRAVAUX SUR LE RESEAU France TELECOM
--

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur Orange, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	:	62 912 €
Le montant total de financement externe serait de	:	0 €
La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élève à	:	2 996 €
La contribution prévisionnelle aux investissements s'élèverait à	:	59 916 €

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre il convient de prendre acte :

- de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.

Le Conseil, entendu cet exposé, après en avoir délibéré,

1 - PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel	:	62 912 €
Financements externes	:	0 €
Participation prévisionnelle	:	62 912 €
(Frais TE38I + contribution aux investissements)		

2 - PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 pour :
2 996 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Valérie SACLIER



Martine VENTURINI
Maire

